

HANDICAP // DEVENIR RÉFÉRENT HANDICAP

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne souhaitant participer à la politique de l'entreprise concernant l'inclusion, le maintien dans l'emploi, le handicap.

Prérequis : Aucun

Nous adaptons nos prestations à chaque stagiaire, quelles que soient vos difficultés ou les situations de handicap que vous rencontrez. Merci de nous contacter en amont.

OBJECTIFS

Orienter, informer et accompagner les personnes en situation de handicap.

Connaître le cadre législatif et réglementaire.

Repérer ce qui change au 1er Janvier 2020 .

Définir la notion du handicap.

Appréhender les données chiffrées sur le handicap en France .

Avoir conscience des représentations sur le handicap.

Maîtriser le rôle et les missions, en tant que référent handicap.

Connaître les outils du maintien dans l'emploi, recrutement.

Connaître les partenariats avec les secteurs adapté et protégé.

Repérer les acteurs externes : MDPH, AGEFIPH, DDTEFP, CAP EMPLOI, SAMETH, OPCO et les acteurs internes : la médecine du travail, les RH, le CSE

Intégrer et accompagner une personne en situation de handicap.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique. Il s'agit d'une formation essentiellement pratique basée sur l'échange et sur l'analyse d'études de cas via différents supports.

Elle se déroule en 3 étapes :

- ✓ L'analyse des pratiques, retour d'expérience, débats, mise en situation.
- ✓ L'apport de connaissances
- ✓ L'épreuve de validation des acquis

CONTENU DE LA FORMATION

Référent handicap en entreprise : un maillon indispensable dans votre politique Handicap.

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel prévoit la désignation d'un référent handicap au sein de toute entreprise employant au moins 250 salariés, qui est « chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les personnes en situation de handicap » (article L5213-6-1 du Code du travail).

Le cadre législatif et réglementaire.

La définition du handicap.

les données chiffrées sur le handicap en France.

Les représentations sur le handicap et relation avec la personne en situation de handicap.

Le rôle et mission, en tant que référent handicap

Le maintien dans l'emploi, recrutement

Le partenariat avec les secteurs adapté et protégé

Les acteurs externes : MDPH, AGEFIPH, DDTEFP, CAP EMPLOI, SAMETH, OPCO

Les acteurs internes : la médecine du travail, les RH, le CSE

Intégration et accompagnement d'une personne en situation de handicap.

Mise en situation et tests d'évaluation

VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation individuelle de formation sera délivrée au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques.



Mode d'organisation

À distance

INTER : groupe composé de plusieurs participants d'entreprises différentes. Consulter les dates et lieux dans notre [catalogue](#).



Durée

14 heures



Nombre de participants

Minimum : 2

Maximum : 10



Supports et documentation

Supports remis pendant la formation. Documents à consulter et/ou télécharger via votre Extranet DENDREO (accès fourni à l'inscription).



Sur demande :

INTRA : groupe composé exclusivement de vos collaborateurs.

Nous planifions selon vos besoins dans vos locaux. Nous consulter

Mutualisation : Vous pouvez créer un groupe entre plusieurs établissements et revenir vers nous pour la programmer.

*Le programme de ce stage pourra être modifié en fonction de l'actualité législative et réglementaire.

